

COMMUNE DE CHAMBORÊT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice :	15	L'an deux mille quinze
Présents :	13	le 26 juin 2015
Représentés :	2	le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBORÊT
Votants :	15	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
Exprimés :	15	A la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Jacques DUPRAT, Maire.
Pour :	15	Date de convocation : 19 juin 2015
Contre :	0	

PRESENTS : DUPRAT Jean-Jacques – BOURDET Jean-Pierre – BADET Mathilde – BERTON Jean-Luc – BOULESTEIX Nelly – BROUILLAUD Christian – BRUN Stéphanie – COURVOISIER Cédric – DEVOS Françoise – GUENANT Christelle – LAMAUD Sylvie – PAQUET Sandra – PAUSE Cyril

ABSENTS EXCUSES : RIBIERE Martine donne procuration à DUPRAT Jean-Jacques; DESLOGES Angélique donne procuration à PAQUET Sandra

Secrétaire de séance : DEVOS Françoise

N° 2015-46: Demande d'abrogation de la DUP (Déclaration d'Utilité Public) sur le point de captage de Breteix

Le Maire explique au Conseil Municipal qu'afin de supprimer la zone de protection sur le captage de Breteix inscrit dans les servitudes du PLU il serait souhaitable de demander l'abrogation de la DUP créée par arrêté préfectoral du 21 décembre 1981 sur ce point de captage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité
CONSIDERANT que la commune ne sert plus du point de captage d'eau de Breteix et ne s'en servira plus
DEMANDE l'abrogation de DUP créée par l'arrêté préfectoral en date du 21 décembre 1981 sur le point de captage de Breteix

FAIT EN MAIRIE, LE 29 JUIN 2015

LE MAIRE,

JEAN-JACQUES DUPRAT

